

# le mag

CdC  
de la  
du Canton de  
SAINT SAVIN

# #23

JUILLET 2014



LACS DU MOULIN BLANC

## Une nouvelle activité pour cet été

CAVIGNAC, CÉZAC, CIVRAC-DE-BLAYE, CUBNEZAIS, DONNEZAC, GÉNÉRAC, LARUSCADE, MARCENAI, MARSAS, SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE, SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES, SAINT-MARIENS, SAINT-SAVIN, SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE, SAINT-YZAN DE SOUDIAC, SAUGON.





Suite aux dernières élections une nouvelle équipe s'est mise en place à la Communauté des communes. Nouvelle équipe, nouvelles méthodes de travail, nouvelles perspectives.

Hommage doit être rendu à Bernard Péraldi qui a conduit cette structure pendant six ans et qui a su s'appuyer sur des compétences pour mener à bien nombre de projets. En particulier le Pacte Intercommunal est un outil synthétique nous permettant d'établir des stratégies pour les années à venir.

La nouvelle équipe a l'ambition de faire participer toutes les communes : 11 Vice-Présidents ont été élus avec, chacun, des responsabilités bien identifiées, et les maires des 16 communes sont membres du bureau.

Avec ses 5 commissions, animées chacune par plusieurs Vice-Présidents, de nouvelles méthodes de travail ont été mises en place puisque, au sein de chaque commission, des groupes de travail sont chargés d'élaborer les projets. Les délégués des communes seront ainsi partie prenante dans la construction des opérations conduites par la Communauté de Communes.

L'un des axes essentiels de la politique de la Communauté de Communes du canton de Saint-Savin est de travailler le lien « communes-communauté de communes » de façon à ce que les premières puissent trouver auprès de la seconde les éléments indispensables dont elles ont besoin en matière de services, de logistique et d'outils de développement : ainsi, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour notre territoire.

Si l'échelon communal qui assure au plus haut point la proximité avec les habitants doit être préservé avec détermination, deux enjeux majeurs, en lien avec le Pacte Intercommunal, vont ponctuer notre travail : mutualisation et transferts de compétences. Engager des investissements impossibles à réaliser seuls, créer des services à une échelle pertinente, assurer une solidarité intercommunale notamment en terme financier, tels sont les défis des prochaines années. Toutefois, il n'y aura pas d'efficacité intercommunale, à quelque échelle qu'elle soit, sans des réformes démocratiques profondes permettant aux citoyens de participer à la vie publique, et prendre part aux grandes orientations de la gestion de la collectivité : ceci me semble être la clé pour réconcilier nos habitants avec l'action publique, les faire mieux participer aux décisions et leur redonner ainsi espoir dans l'avenir.

Aidée par une équipe de techniciens performante notre collectivité, au-delà des projets déjà engagés, mène la réflexion dans de multiples domaines (culture, communication, sports, jeunesse, finances, social, environnement, aménagement de l'espace, développement économique...) dans un seul but : améliorer la vie de nos concitoyens.

Pierre ROQUES  
Président de la CdC du canton de Saint-Savin

## Pour s'informer sur le **droit des femmes et des familles**

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) tiendra une nouvelle permanence à Saint-Savin à partir de septembre 2014, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi du mois, de 14 à 17h, sur rendez-vous. Des juristes sont gratuitement à votre disposition pour répondre à vos questions (travail, famille, consommation, voisinage, successions, violences, ...) en toute confidentialité.

Renseignements : 05 57 58 67 16



## À la rentrée, un nouveau rythme pour le **bus de l'ALSH**

Avec la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires pour l'année 2014-2015, le transport des enfants vers et depuis le centre de loisirs s'adaptera aux besoins de la nouvelle organisation de la semaine. Il amènera les enfants le mercredi à midi depuis l'école vers les centres de loisirs où ils déjeuneront. Le mercredi soir, le service de ramassage est maintenu, afin de ramener chez eux ceux qui le souhaitent.

### Un nouveau circuit de bus le mercredi

Pour que les enfants déjeunent à 12h30 au plus tard, la CDC a ainsi mis en place quatre circuits de bus pour transporter les enfants vers les centres de loisirs, les sorties d'écoles ayant été échelonnées en conséquence.

Attention : Durant les vacances scolaires l'organisation actuelle est maintenue.

## La Coccinelle déploie ses ailes

Itinérante depuis sa création, la halte-garderie va faire halte dans de nouvelles communes du territoire. À partir du mois de septembre, l'accueil des tout-petits aura lieu :

LUNDI	SAINT-YZAN
MARDI	LARUSCADE
MERCREDI	SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE
JEUDI	CUBNEZAIS
VENDREDI	MARSAS

+ d'infos : 06 84 78 91 35





## Balade nature autour des lacs

Toujours plus animée, la saison estivale est lancée autour des lacs.

### > Balades nature à califourchon

L'association Califourchon fête son 10<sup>ème</sup> été au bord des lacs du Moulin Blanc ! Avec ses chevaux et tous les animaux de sa mini-ferme, elle accueille le public tout l'été. « Comme les années précédentes, nous faisons découvrir le site lors de promenades à poney, à cheval, en calèche, en rosalie ou en pédalo, » explique Guillaume Nivelles, président de l'association et diplômé d'État (meneur de tourisme équestre). « Mais, nouveauté, cet été, le partenariat avec la CDC se renforce encore pour dynamiser le site et nous organisons aussi 4 week-ends à thème. »

Le retour de Califourchon sur les rives des lacs devrait donc de nouveau ravir les utilisateurs du site d'ici ou d'ailleurs. Il fait aussi le bonheur des jeunes du canton qui sont nombreux à venir donner un coup de main en échange de quelques balades à cheval. « Pour l'ambiance conviviale, pour les animaux, les jeunes des environs, notamment ceux qui ne partent pas en vacances, viennent spontanément à notre rencontre, » souligne Guillaume Nivelles. « Nous les aidons à prendre confiance en eux en leur donnant des responsabilités à l'accueil du public, au soin des animaux, au petit entretien des locaux. Plus d'une centaine de jeunes adhérents participent désormais à la vie de l'association toute l'année. »

#### À noter dans vos agendas !

- week-end cirque les 5 et 6 juillet
- week-end western les 19 et 20 juillet
- week-end Moyen-Âge les 2 et 3 août
- week-end années folles les 16 et 17 août



## Des aides pour améliorer l'habitat !

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2011 et jusqu'en juillet 2016, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en cours, sur les communautés de communes de l'Estuaire, du canton de Blaye, du canton de Saint-Savin, de Bourg en Gironde et du Cubzaguais.

Son but est de permettre aux propriétaires de logements, principaux ou locatifs, d'obtenir des aides financières, sous forme de subventions, pour les travaux qu'ils entreprennent sur leur patrimoine bâti.

Plus de 7 000 000€ de travaux ont déjà été engagés par plus de 200 propriétaires (occupants ou bailleurs) subventionnés pour près de la moitié par les principaux partenaires de l'OPAH : l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), l'Etat (Programme « Habiter mieux »), le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde, les Communautés de Communes composant le Pays de la Haute Gironde.

### Des aides pour quels travaux ?

Sont éligibles tous les travaux qui visent à améliorer les logements de plus de 15 ans, en matière de sécurité (électricité, toiture, gros œuvre ...), de salubrité ou d'équipement (création ou remplacement d'installation de chauffage, création de sanitaires...), d'économie d'énergie ou d'adaptation aux besoins des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

### Qui contacter ?

Un animateur est mis gratuitement à disposition par le Pays de la Haute Gironde pour informer et accompagner les propriétaires dans leur projet.

*Des permanences d'information sont assurées, de 9h00 à 12h00, le jeudi matin, à la Maison de la Communauté de Communes de Saint-Savin.*

*Pour plus de renseignements, veuillez contacter :*

*M. SEIGNON Aurèle - Pays de la Haute Gironde 06 75 24 09 29*



# Faites livrer votre repas à domicile !

Vous avez plus de 60 ans ou vous avez moins de 60 ans mais vous êtes temporairement dans l'incapacité de préparer votre repas ; depuis le 16 juin, la CDC, via le CIAS, propose un nouveau service étendu à toutes les communes de son territoire : le portage de repas à domicile. Plus qu'un repas, ce service communautaire est la garantie d'une alimentation équilibrée et adaptée. Il est l'une des clés du bien-vieillir, et parfois, la condition pour pouvoir continuer à vivre chez soi.

Avec pas moins de 13 déclinaisons de menus et deux choix pour chaque entrée, plat ou dessert, la nouvelle offre de repas à domicile est capable de s'adapter à toutes les habitudes alimentaires (classique, végétarien, diététique...) et à toutes les pathologies ou allergies (mixé, sans sucre, sans sel, sans gluten...). « Nous avons choisi un prestataire, la société Alium, précise Véronique Hammerer, directrice adjointe du CIAS, qui est engagée dans une démarche respectueuse du Plan National Nutrition Santé (fruits et légumes frais tous les jours, réduction des aliments riches en sucre et en graisses) et propose une cuisine à base de fruits et laitages bio, de poissons frais, de viandes locales, ne contenant ni aspartame, ni OGM, ni graisses hydrogénées. Si besoin, une diététicienne est à la disposition des usagers pour composer avec eux et leur médecin, des menus sur mesure. »

## Au menu tous les jours

- Un potage
- Une entrée : crudités, féculents, salade composée, charcuterie...
- Un plat : viande ou poisson
- Une garniture : légumes, gratins, féculents
- Un fromage ou un laitage
- Un dessert : fruit de saison, pâtisserie...
- Du pain

## Une charte développement durable

- des fournisseurs locaux avec des volailles et viandes du sud-ouest et des poissons en provenance d'Arcachon
- des légumes produits en France dont 20% sur des exploitations bio

## EN PRATIQUE

### > Pour qui ?

- Toutes les personnes âgées de plus de 60 ans
- Toutes les personnes âgées de moins de 60 ans se trouvant dans l'incapacité temporaire de préparer les repas.

### > Comment ?

Il suffit de remplir un dossier auprès de votre mairie.

### > Combien ça coûte ?

- Un plein tarif : 6 € (pour les personnes de + de 60 ans qui ne justifient pas d'une incapacité à se préparer les repas).
- Un tarif réduit : 5 € (pour les personnes non-imposables, justifiant d'une incapacité à se préparer les repas).
- Un tarif solidaire : 4 € (pour les personnes qui perçoivent l'allocation de solidarité aux personnes âgées et justifiant d'une incapacité à se préparer les repas).

### > Quand ?

Tous les jours de la semaine sont pris en compte, samedi, dimanche et jours fériés inclus.

### > Comment ça marche ?

Les menus sont définis chaque début de semaine avec le livreur. Les repas sont livrés les lundis, mercredis et vendredis entre 9h et 11h30 et, pour les personnes qui le souhaitent, sont rangés directement dans le réfrigérateur par le livreur. Il suffit de les réchauffer au four micro-ondes.

## POUR BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

« Notre objectif ? Permettre aux personnes fragiles ou en perte d'autonomie de rester le plus longtemps vivre chez elles. Et, dans notre territoire rural, cela passe, comme l'a confirmé une vaste enquête menée par la MSA, par un service de portage de repas à domicile. Nous avons été particulièrement vigilants sur deux points : des tarifs accessibles et des menus de qualité, équilibrés, variés et adaptés à chacun. »



Christian Boulan, vice-président du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Pour toute question : 05 57 58 67 16





## CE QU'EN PENSENT LES PREMIERS USAGERS ?

« D'abord, c'est très bon, et c'est une ancienne professionnelle de la restauration qui vous le dit ! Et, comme je mange très peu le soir, les repas sont assez copieux le midi, pour que je puisse garder la soupe et le fromage ou le dessert pour le repas du soir. »

**Denise, 89 ans**



« Depuis que je suis malade, je suis trop fatiguée pour faire les courses ou préparer les repas. Et toute seule, j'avais un peu tendance à manger toujours la même chose pour faire vite ce qui, m'a dit mon médecin, m'affaiblissait encore plus.

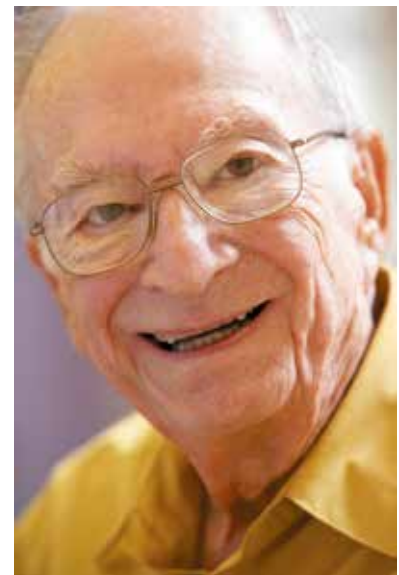
Avec ces livraisons, mon alimentation est redevenue variée et vraiment équilibrée. »

**Liliane, 80 ans**



« Je n'ai jamais cuisiné de ma vie ! Depuis que ma femme est atteinte de la maladie d'Alzheimer et en maison de retraite, j'avais pris l'habitude d'aller chercher mes repas au restaurant voisin. Mais cela finissait par coûter très cher. Aujourd'hui, je mange aussi bien mais pour un tarif plus qu'abordable. »

**Jean, 87 ans**



# Un nouveau Conseil Communautaire, une nouvelle méthode de travail

Élu en partie au suffrage universel direct pour la première fois, le conseil communautaire s'est mis en place il y a quelques semaines.

40 nouveaux conseillers et une nouvelle organisation fondée sur deux principes : la représentation de toutes les communes et la création de nouvelles instances de travail.

## Le bureau de la CdC, un représentant pour chaque commune :

composé de 22 élus communautaires, le président a souhaité que le bureau de la communauté de communes permette la représentation des 16 communes de la CdC. Il est donc composé du président, des 11 vice-présidents et des 9 maires qui ne sont ni président, ni vice-président.

## Son rôle ?

Il prend connaissance des travaux menés par les commissions et prépare la réunion du Conseil communautaire au sein duquel seront prises les décisions.



**Pierre ROQUES**  
Président de la  
Communauté de  
Communes



**Jean-Luc DESPERIEZ**  
1<sup>er</sup> vice-président  
en charge de  
l'aménagement de l'espace,  
du SCOT et de l'urbanisme

## 1 PRÉSIDENT, 11 VICE-PRÉSIDENTS

Ils pilotent le travail des commissions, représentent la communauté de communes auprès des partenaires pour leur champ d'intervention, et font l'interface avec le Bureau. Une équipe rajeunie et féminisée bâtie sur les compétences de chacun.



**Brigitte MISIAK**  
2<sup>ème</sup> vice-président  
en charge  
du Développement  
Economique



**Alain RENARD**  
3<sup>ème</sup> vice-président  
en charge  
de l'environnement et du  
développement durable



**Odile DUHARD**  
4<sup>ème</sup> vice-président  
en charge de la  
communication



**Eric HAPPERT**  
5<sup>ème</sup> vice-président  
en charge de la gestion  
des structures petite  
enfance et des projets  
petite enfance et enfance



**Lydie DUMAS**  
6<sup>ème</sup> vice-président  
en charge du Centre  
Intercommunal d'actions  
culturelles, de la promotion  
des actions communales et  
de l'Office de Tourisme



**Jean-Pierre DOMENS**  
7<sup>ème</sup> vice-président  
en charge  
des Finances



**Pascale DUPUY**  
8<sup>ème</sup> vice-président  
en charge de la  
revitalisation du commerce  
dans les bourgs



**Jean-François JOYE**  
9<sup>ème</sup> vice-président  
en charge du Sport/  
Jeunesse et infrastructures  
sportives



**Michel JAUBLEAU**  
10<sup>ème</sup> vice-président  
en charge de la voirie,  
de l'assainissement non  
collectif, de l'ingénierie  
de travaux et de la  
mutualisation



**Pascale MOLBERT**  
11<sup>ème</sup> vice-président  
en charge de la jeunesse

## 5 commissions thématiques

Sur chacune des thématiques retenues, les commissions sont des instances de travail et de discussion. Elles élaborent et présentent les projets.



### Commission « Économie »

**Brigitte MISIAK**, vice-présidente en charge du Développement Economique, *Marsas*  
**Pascale DUPUY**, vice-présidente en charge de la revitalisation du commerce dans les bourgs, *Laruscade*



### Commission « Enfance Jeunesse »

**Eric HAPPERT**, vice-président en charge de la gestion des structures petite enfance et des projets petite enfance et enfance, *Cézac*  
**Pascale MOLBERT**, vice-président en charge de la jeunesse, *Saint-Girons d'Aiguevives*



### Commission « Finances »

**Jean-Pierre DOMENS**, vice-président en charge des Finances, *Saint-Vivien de Blaye*



### Commission « Culture - Office de Tourisme - Associations - Sports - Communication »



**Lydie DUMAS**, vice-présidente en charge du Centre Intercommunal d'actions culturelles, de la promotion des actions communales et de l'Office de Tourisme, *Saugon*  
**Odile DUHARD**, vice-présidente en charge de la communication, *Saint-Mariens*  
**Jean-François JOYE**, vice-président en charge du Sport/Jeunesse et infrastructures sportives, *Donnezac*

### Commission « Aménagement de l'Espace - Voirie - Environnement »



**Jean-Luc DESPERIEZ**, vice-président en charge de l'aménagement de l'espace, du SCOT et de l'urbanisme, *Cubnezais*  
**Alain RENARD**, vice-président en charge de l'environnement et du développement durable, *Saint-Savin*  
**Michel JAUBLEAU**, vice-président en charge de la voirie, de l'assainissement non collectif, de l'ingénierie de travaux et de la mutualisation, *Cavignac*

## C'est nouveau !

### Au sein des commissions, des groupes de travail opérationnels par projet

Innovation du mandat, au sein de chaque commission, seront créés de petits groupes de travail (entre 4 et 8 personnes) fondés sur les compétences et l'envie de s'investir. Ils sont ouverts à tous les élus désignés par les communes qui ont envie de s'impliquer de manière très concrète.

### Leur rôle ?

Approfondir les sujets, apporter des solutions techniques ou de mise en œuvre, construire et proposer le montage des projets.

## LES DOSSIERS ET PROJETS DU MANDAT

- Poser des jalons pour la création d'un nouveau lycée sur le territoire de la CdC.
- Définir un pacte intercommunal déterminant les projets du mandat et les relations avec les communes.
- Développer les zones d'activités économiques.
- Ouvrir l'espace public numérique de Marsas.
- Aménager les gares et Halte TER du canton.
- Travailler à la création d'un parc éolien au nord du territoire
- Mettre en place un centre intercommunal d'actions culturelles et sportives.
- Mettre en œuvre une politique globale pour les personnes âgées du territoire.
- Accompagner la création d'un pôle de santé pluridisciplinaire avec les professionnels du territoire.



Premier Conseil Communautaire de la nouvelle mandature



# L'agenda de l'été

C'est parti pour **les Z'estivales !**

**Vendredi 4 juillet à 21h30,**

École de Saint-Savin : théâtre de rue  
(dans le cadre des scènes d'été)

> **Tangoon**

> **Aïe, aïe, aïe**



**Jeudi 7 juillet, à 21h à Cavignac**

> **Concert de Jérémie Malodj**  
(dans le cadre des scènes d'été)



**Samedi 2 août, à partir de 21h  
à Marcenais**

**Nuit des étoiles**

Animations, conférences, ateliers enfants,  
observations, expositions, projections de films  
et découverte du planétarium.



**Vendredi 22 août à Saint-Vivien :**  
**cinéma en plein-air à partir de 21h30**

> **Projection du film Intouchables**

En cas de mauvais temps, la séance aura lieu  
au Vox à Saint-Christoly de Blaye.

## L'office du tourisme sur la plage !

L'animateur (Serge) sera épaulé par une  
nouvelle recrue (Clément) qui aura aussi  
pour mission de donner des informations  
touristiques aux visiteurs.



*Sport et culture  
au bord des lacs :*  
**demandez  
le programme !**

### Tout l'été

- Du 20 juillet au 31 août, rendez-vous tous les dimanches à 11h : footing et/ou remise en forme sur le parcours de santé autour du lac
- Du mardi au dimanche, **tournois sportifs de 18h à 19h30** : volley ball, beach tennis, beach soccer, sand ball, rugby, ...
- **Stage Tir à l'Arc du mardi au samedi entre le 15 juillet et le 31 août** : sur réservation 48h avant uniquement (5€)
- **Découverte Tir à l'Arc, tous les dimanches de 13h30 à 15h** (les activités Découverte sont ouvertes aux familles et aux enfants de plus de 15 ans).

### Les animations ponctuelles

- **Mur d'escalade**, le samedi 12 juillet de 14h à 18h.
- **Comité d'escrime**, le mercredi 16 juillet et le jeudi 21 août de 15h à 17h.



- **Les Saltimbanques Ruscadiens** : théâtre de rue (25 juillet et 8 août) et danse africaine (le 18 juillet et le 9 août) de 16h à 18h.
- **Gym Tonic**, le samedi 26 juillet, le vendredi 1<sup>er</sup> août et le vendredi 22 août de 16h à 18h.